

VOIE PROFESSIONNELLE

CAP

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Prévention santé environnement

VERS UN NOUVEAU PROGRAMME DE PSE EN CAP

Ce document a pour finalité de faciliter la découverte et la mise en œuvre du nouveau programme de PSE en CAP en proposant un comparatif entre l'ancien et le nouveau programme. Une présentation sous forme de tableaux s'appuyant sur un code de lecture, aide à la mise en évidence des nouveaux contenus de formation ou des contenus plus ciblés, ou supprimés, accompagnés d'un commentaire permettant à l'enseignant de mieux appréhender les évolutions souhaitées pour ce nouveau programme. Certains contenus sont globalement identiques ou proches, les attendus de fin de formation sont explicités par les verbes de consigne.

Légende :



nouveau



supprimé



ciblé

Commentaires	Nouveau programme PSE en CAP	Ancien programme PSE en CAP (Éléments de programme)
<i>Tendance sur la thématique</i> <i>Approche biologique</i>	Thématique A : l'individu responsable de son capital santé	Module 1 : l'individu et sa santé
 Une approche sur le système de santé et le principe de solidarité.	Module A1 : le système de santé <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les enjeux des plans santé • Expliquer les effets des facteurs internes et externes sur la santé d'un individu • Expliquer le principe de solidarité nationale de la sécurité sociale. Présenter l'intérêt du parcours de soins coordonné, de la carte vitale et du dossier médical 	

	partagé.	
<p>Les contenus de formation restent identiques mais les attendus sont précisés.</p>	<p>Module A2 : le sommeil, un rythme biologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les caractéristiques de la fonction physiologique « sommeil » • Présenter les rôles du sommeil • Identifier les causes et les conséquences professionnelles et sociales du manque de sommeil • Proposer des mesures pour favoriser un sommeil récupérateur 	<p>1.1 - Concilier rythmes biologiques et rythmes influencés par le travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rythme biologique • Sommeil (rôles, conséquences de l'insuffisance du sommeil sur l'individu et activité pro, mesures collectives récupération)
<p> Le dopage est supprimé.</p> <p>Le module se recentre sur les aspects biologiques de l'activité physique.</p>	<p>Module A3 : l'activité physique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer la relation entre le travail musculaire et les différents systèmes du corps humain lors d'une activité physique • Identifier les éléments consommés et rejetés lors de la contraction musculaire • Proposer des arguments en faveur d'une activité physique régulière 	<p>1.3- Gérer son activité physique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail musculaire et interrelations fonctionnelles (organes-appareils) • Effets sur la santé – <i>repérer les effets du dopage sur l'organisme</i>
<p> Deux produits principalement ciblés : alcool et cannabis.</p> <p>Les structures d'accueil seront traitées avec les actions de prévention.</p>	<p>Module A4 : les addictions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérer des facteurs de risques pouvant conduire à une addiction comportementale et/ou à un produit • Identifier les effets de l'alcool, du cannabis et de la poly-consommation sur la santé • Identifier les conséquences des conduites addictives avec ou sans produits • Proposer des actions de prévention face aux conduites addictives à l'alcool et au cannabis • Comparer les réglementations appliquées pour la consommation et la vente des substances licites et celles 	<p>1.4- Prévenir les conduites addictives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduites addictives et conséquences • Mesures préventives • Mesures répressives • <i>Structures d'accueil</i>

	relatives aux substances illicites	
 Les connaissances en biologie nécessaires et indispensables pour aider à la compréhension du fonctionnement d'un contraceptif.	<p>Module A5 : la sexualité – la contraception</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décrire les étapes de la reproduction sexuée, de la production des gamètes jusqu'à la nidation. Identifier les organes sur lesquels agissent les hormones • Choisir une contraception préventive adaptée • Distinguer contraception d'urgence et interruption volontaire de grossesse • Identifier les missions d'une structure d'accueil, d'aide et de soutien 	<p>1.6- Prévenir une grossesse non désirée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes contraceptives préventives et d'urgence • Mode d'action des méthodes contraceptives • Structures d'accueil, d'aide et de soutien
Les contenus de formation restent identiques, les attendus sont explicités.	<p>Module A6 : les infections sexuellement transmissibles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractériser une infection sexuellement transmissible. Identifier les moyens de transmission d'un agent responsable d'IST • Citer des moyens simples pour prévenir la transmission et le développement d'une IST • Repérer la conduite à tenir suite à une prise de risque ou à une contamination • Identifier les missions des structures d'accueil, d'aide et de soutien 	<p>1.5- Prévenir les infections sexuellement transmissibles (IST)</p> <ul style="list-style-type: none"> • IST : agents responsables, modes de contamination, symptômes, conséquences • Conduite à tenir • Moyens de prévention • Structure d'accueil, d'aide et de soutien
 Le module se recentre sur les besoins nutritionnels de l'organisme. Les principes de l'alimentation sont abordés de façon plus globale et sont	<p>Module A7 : l'alimentation adaptée à son activité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérer les besoins nutritionnels en lien avec l'état physiologique • Indiquer les principes d'une alimentation équilibrée • Identifier, à partir de compositions et de répartitions de 	<p>1.2 - Adapter son alimentation à son activité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comportements alimentaires • Erreurs alimentaires

actualisés.	repas, les erreurs fréquentes et proposer des améliorations <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les conséquences des erreurs alimentaires sur la santé de l'individu et sur son activité professionnelle • Effectuer un choix alimentaire raisonné parmi plusieurs propositions en tenant compte des contraintes professionnelles 	
-------------	--	--

Commentaires	Nouveau programme PSE en CAP	Ancien programme PSE en CAP (Éléments de programme)
<i>Tendance sur la thématique</i> <i>Nouveauté</i>	Thématique B : l'individu responsable dans son environnement	
 Une thématique entièrement nouvelle qui comprend 4 modules sur l'environnement. Cette thématique répond aux enjeux du développement durable et transitions écologiques et énergétiques.	Module B1 : les ressources en eau <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes ressources d'eau disponibles (du niveau local au niveau planétaire) et leurs limites • Repérer les éléments du cycle domestique de l'eau • Analyser la consommation directe et indirecte en eau d'un ménage • Repérer des mesures de prévention individuelle et collective pour préserver l'eau Module B2 : les risques majeurs <ul style="list-style-type: none"> • Identifier un risque majeur • Repérer les risques majeurs au niveau local • Repérer la conduite à tenir en cas d'alerte à la population Module B3 : les ressources en énergie <ul style="list-style-type: none"> • Caractériser les énergies renouvelables et les énergies 	

	<p>non renouvelables</p> <ul style="list-style-type: none">• Identifier l'impact environnemental et sanitaire des différents modes de consommation énergétique• Proposer des mesures individuelles et collectives afin de maîtriser la consommation en énergie <p>Module B4 : le bruit au quotidien</p> <ul style="list-style-type: none">• Caractériser le bruit par son intensité et sa fréquence• Identifier les deux grandeurs à prendre en compte pour préserver son audition• Expliquer le trajet du son dans l'oreille• Expliquer le rôle de chacune des trois grandes parties de l'oreille• Identifier les effets du bruit sur l'organisme Repérer les conséquences du bruit sur la vie sociale et professionnelle• Proposer des mesures de prévention contre le bruit dans la vie quotidienne	
--	--	--

Commentaires	Nouveau programme PSE en CAP	Ancien programme PSE en CAP (Éléments de programme)
<p><i>Tendance sur la thématique</i></p> <p><i>Réorganisation</i></p>	<p>Thématique C : l'individu dans son milieu professionnel, impliqué dans la prévention des risques</p>	<p>Module 4 : l'individu dans son environnement professionnel</p>
<p>Le module 4.1 de l'ancien programme est réparti entre les modules C1, C2, C6 et C7</p> <p> La partie portant sur la rémunération est supprimée.</p>	<p>Module C1 : les différents contrats de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les spécificités des différents contrats de travail • Identifier droit et obligation dans un contrat de travail 	<p>4.1 - S'approprier le cadre réglementaire du milieu professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Différencier les contrats de travail : contrat de travail, type de contrat de travail • <i>Caractériser les rémunérations : formes de rémunération, salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)</i>
<p> Les textes ciblent davantage la réglementation directement utile à l'apprenant</p> <p>Le module 4.2 de l'ancien programme est réparti entre les modules C2, C3, C4, C5 et C8</p>	<p>Module C2 : les enjeux de la « santé et sécurité au travail »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les enjeux de la santé et sécurité au travail pour les salariés • Différencier accident du travail et maladie professionnelle • Repérer dans le Code du travail les dispositions réglementaires de l'employeur et du salarié en matière de santé et sécurité au travail • Identifier les dispositions réglementaires spécifiques aux « jeunes travailleurs » et/ou aux « nouveaux embauchés » • Décrire les démarches nécessaires en vue de la déclaration d'un accident de travail 	<p>4.1 - S'approprier le cadre réglementaire du milieu professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractériser les textes de référence de la législation du travail : code du travail, convention collective, règlement intérieur <p>4.2 - Prévenir les risques professionnels au poste de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévenir un risque spécifique au secteur professionnel : AT/MP

<p> Dans un premier temps dans le module C3, l'accent est mis sur le sens des notions essentielles et la distinction des termes de vocabulaire correspondant. Ces notions sont réinvesties dans le module C4 en lien avec l'enseignement professionnel du diplôme préparé</p> <p>Les TMS sont traités dans le module C5 et le « risque spécifique » dans le module C4.</p>	<p>Module C3 : la démarche de prévention appliquée à une activité de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les consignes de sécurité au poste de travail lors de la mise en œuvre d'une activité professionnelle en plateau technique • Analyser les composantes d'une activité de travail dans un secteur professionnel par une analyse simple ou à l'aide d'un outil méthodologique d'analyse au choix • Repérer les dangers en lien avec les dommages potentiels par observation d'une activité au poste de travail à partir de son analyse simple ou à l'aide d'outils méthodologiques • Identifier danger(s) et risque(s) au(x)quel(s) l'opérateur est exposé à un poste de travail au cours de la réalisation d'une activité. • Expliquer sous forme rédigée ou sous forme d'un schéma la mise en relation des éléments d'apparition d'un dommage. • Choisir une mesure de protection à partir de l'identification d'un danger et du risque associé parmi une sélection. 	<p>4.2 - Prévenir les risques professionnels au poste de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les risques professionnels (Le risque professionnel, les TMS, prévenir d'un risque spécifique)
	<p>Module C4 : la démarche de prévention appliquée à un risque spécifique au métier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérer la prépondérance d'un risque spécifique à un secteur professionnel donné parmi un ensemble de risques. • Appliquer une démarche d'analyse simple ou à l'aide d'outils méthodologiques au risque du secteur professionnel lors d'une activité au poste de travail. • Mettre en évidence les effets physiopathologiques du 	<p>4.2.3 Prévenir un risque spécifique au secteur professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démarche d'approche par le risque à l'étude d'un risque spécifique

	<p>risque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des mesures de protection collective et individuelle à partir d'une sélection. 	
	<p>Module C5 : les risques liés à l'activité physique du métier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les facteurs de risque en relation avec l'activité physique dans une activité de travail. • Repérer les dommages possibles consécutifs à l'activité physique lors de la mise en œuvre d'une activité de travail. • Proposer des mesures de protection adaptées au risque en prenant en compte le caractère chronique ou immédiat du risque d'atteinte. 	<p>4.2 - Prévenir les risques professionnels au poste de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les risques professionnels (les TMS)
<p>🎯 Les instances sont davantage ciblées afin de répondre aux besoins immédiats des apprenants.</p> <p>La « discrimination » peut être traitée dans le cadre des missions du CSE.</p>	<p>Module C6 : les acteurs et les organismes de la prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les acteurs de prévention interne à l'entreprise. • Expliquer les rôles du comité social et économique (CSE) liées à la santé et sécurité au travail. • Identifier les missions du service de santé au travail • Identifier les missions des acteurs de prévention extérieurs à l'entreprise. 	<p>4.1 - S'approprier le cadre réglementaire du milieu professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les instances représentatives des personnels dans l'entreprise : délégué du personnel, comité s'entreprise, syndicats • Repérer les structures de défense, de protection et de contrôle : prud'hommes, CHSCT, inspection du travail, CRAM, service santé au travail, haute autorité de la lutte contre <i>les discriminations</i> et pour l'égalité (HALDE)
<p>🎯 Cette partie permet de mettre l'accent sur l'intérêt du suivi médical et l'importance de la vaccination en particulier, sur les plans individuel et collectif.</p>	<p>Module C7 : le suivi médical des salariés et la vaccination</p> <ul style="list-style-type: none"> • Énoncer les intérêts des visites médicales du salarié. • Expliquer le principe de la vaccination. • Expliquer l'intérêt de la vaccination pour l'individu, pour la collectivité. 	<p>4.1 - S'approprier le cadre réglementaire du milieu professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Surveiller la santé du salarié : examens médicaux, vaccinations

 Le contenu de formation portant sur les déchets et leur gestion est supprimé. La gestion des déchets pourra être abordée dans le cadre de la prévention des risques professionnels	<p>Module C8 : la gestion des situations d'urgence (SST)</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer la protection de la victime, des témoins et du secouriste, pour éviter le suraccident. Examiner la victime pour faire un premier diagnostic global de son état. Alerter ou faire alerter les secours professionnels Pratiquer les gestes de premier secours. 	<p>4.2 - Prévenir les risques professionnels au poste de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer les situations d'urgence : protection et prévention, examen de la victime, geste de secours (SST) <p>4.3 - Participer à la protection de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Les déchets</i> <i>La gestion des déchets</i>
--	--	---

Commentaires	Nouveau programme PSE en CAP	Ancien programme PSE en CAP (Éléments de programme)
<p><i>Tendance sur la thématique</i></p> <p><i>Recentrage</i></p>	<p>Thématique D : l'individu consommateur averti</p>	<p>Module 2 : l'individu dans ses actes de consommation</p>
<p> La protection du consommateur cible un sinistre.</p> <p> Les organismes d'information et de défense sont supprimés, ainsi que la sécurité sanitaire.</p>	<p>Module D1 : l'assurance</p> <ul style="list-style-type: none"> Expliquer le principe de l'assurance comme fonctionnement solidaire. Identifier les garanties et les clauses restrictives à partir d'un contrat ou d'extraits de contrat Démontrer le caractère obligatoire ou facultatif d'une assurance à partir d'un texte réglementaire Repérer les démarches à effectuer dans une situation donnée en cas de sinistre à partir d'une procédure, d'un formulaire 	<p>2.3 - Utiliser les systèmes de protection et défense du consommateur</p> <ul style="list-style-type: none"> Contrats Assurances <i>Organismes publics et privés d'information et de défense du consommateur</i> <i>Sécurité sanitaire du consommateur : principe de précaution, contrôle et veille sanitaire</i>
<p> Le surendettement est supprimé.</p>	<p>Module D2 : le budget</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier les différentes catégories de recettes et de 	<p>2.1- Gérer son budget</p> <ul style="list-style-type: none"> Élément du budget

 L'accent est mis sur la gestion du budget.	<p>dépenses d'un budget.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Énoncer la principale règle de gestion d'un budget • Expliquer le principe de l'épargne et les critères de choix. • Expliquer les avantages et les inconvénients d'un crédit à la consommation 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du budget • Épargne • Crédit et <i>endettement</i> • <i>Surendettement</i>
 Les modes de paiement sont supprimés.  Le e-commerce.	<p>Module D3 : les achats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les avantages et les inconvénients du e-commerce pour le consommateur • Hiérarchiser dans une situation donnée les critères de choix pour un produit en fonction de différents facteurs • Repérer et décoder les informations utiles au choix sur une étiquette de produit à consommer pour son alimentation • Repérer les informations ou signes relatifs à la qualité des produits de consommation alimentaire et à l'éthique de l'entreprise 	<p>2.2 - Gérer ses achats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Circuits commerciaux, lieux et système d'achat • Achats : critères de choix, étiquetage, <i>mode de paiement</i>
 Le module 3 est supprimé. <p>Les contenus de formation pourront être abordés dans le cadre de la Consolidation, accompagnement personnalisé, accompagnement au choix d'orientation (Cf. : grille horaire CAP).</p>		<p>Module 3 : l'individu dans son parcours professionnel</p> <p>3.1 - Gérer son orientation et sa formation professionnelle tout au long de la vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Situer sa qualification professionnelle : cursus de formation et certification professionnelle (diplôme, certificats de qualification professionnels, titres professionnels)</i> • <i>Distinguer formation initiales et formation continue : statuts, contrats</i> <p>3.2 - Rechercher un emploi</p>

		<ul style="list-style-type: none">• <i>Utiliser les structures d'aide : outils de recherche, structure d'accompagnement</i>• <i>Mettre en œuvre des démarches : démarche de recherche d'emploi</i> <p><i>3.3 - Faire valider son expérience</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Validation des acquis de l'expérience</i>
--	--	---